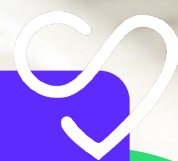


fiche risques
Salariés



prévenir les risques chimiques
Peinture dans les garages



prévenir les risques chimiques dans les garages lors de travaux de peinture

Peindre, réparer, entretenir : dans l'univers maîtrisé mais exigeant des ateliers mécaniques, le geste technique côtoie chaque jour des substances dont les effets, **invisibles à l'œil nu**, peuvent pourtant **s'ancrer durablement dans l'organisme**.

La prévention des risques chimiques ne saurait être reléguée au second plan, tant elle s'impose comme un levier essentiel de protection de la santé au travail. Ce document **visé à éclairer**, par des **recommandations ciblées, les bonnes pratiques** à adopter face aux expositions courantes en cabine ou en atelier, en alliant rigueur professionnelle et exigence sanitaire.

..... Préconisations

Lors de la préparation de peinture



- vérifier régulièrement le fonctionnement de la ventilation
- effectuer les travaux dans un espace clos et ventilé
- s'assurer que les grilles d'aération sont dégagées
- ne pas transvaser les produits dans des récipients alimentaires ou non étiquetés
- équiper le poste de travail d'un système de captage à la source (un dosseret ou une table aspirante)

Prendre garde

- aux vapeurs
- à la peinture dite à l'eau (éther de glycol, etc.)
- à l'apprêt
- à la peinture solvantée (N-Hexane)
- au vernis

Lors de l'application de la peinture dans la cabine



- effectuer les travaux dans la cabine de peinture, même pour les retouches
- vérifier l'entretien de la cabine et le bon fonctionnement des équipements (filtres remplacés et manomètre en état de marche)
- ne jamais entrer dans la machine durant le cycle d'étuvage
- veiller à maintenir la ventilation en fonctionnement jusqu'au séchage complet de la peinture
- nettoyer le poste de travail après chaque utilisation

Prendre garde

- aux vapeurs de peinture dite à l'eau (éther de glycol, etc.)
- à l'apprêt
- à la peinture solvantée (N-Hexane)
- au vernis



prévenir les risques chimiques dans les garages lors de travaux de peinture

Lors du nettoyage du matériel



- veiller à une bonne ventilation de la zone de travail
- utiliser des machines de nettoyage automatisées, si possible
- vérifier l'entretien et le bon fonctionnement des systèmes d'aspiration
- s'assurer du bon état du matériel de nettoyage
- garder les équipements de protection individuelle (EPI) pendant toute la phase de nettoyage
- fermer hermétiquement les bidons de diluants après usage
- stocker les produits de nettoyage dans une armoire équipée d'un bac de rétention ventilé, séparée du reste de l'atelier
- ne pas utiliser de produits décapants ou de diluants pour nettoyer la cabine

Prendre garde

- au solvant
- au décapant
- au dégraissant

Comment les produits chimiques affectent-ils la santé des travailleurs ?

L'exposition aux solvants, éthers de glycol et autres composés présents dans les peintures, **peut provoquer** des irritations respiratoires, des allergies cutanées et, à long terme, des troubles neurologiques ou respiratoires chroniques. Certains produits, comme le N-Hexane, sont même toxiques pour le système nerveux.



Quels sont les principaux modes d'exposition ?

Ces substances pénètrent dans l'organisme par **inhalation** des vapeurs, **contact cutané** ou **ingestion** accidentelle. C'est pourquoi **il est essentiel d'adopter des mesures de prévention rigoureuses**, comme le port d'équipements de protection (EPI) et une ventilation efficace des espaces de travail.



En cas de défaillance du matériel, **arrêter les tâches en cours** et **prévenir** le responsable.



En cas d'intoxication accidentelle

Contactez le centre anti-poison de Paris : **01 40 05 48 48**
ou le numéro d'appel d'urgence : **01 45 42 59 59**



se protéger

1 Les équipements de protection individuelle

S'équiper d'une tenue de travail appropriée :

- porter des gants laminés multicouche (à défaut des gants en nitrile jetables)
- porter des combinaisons type 5/6 et des masques de protection A2B2P3 (code marron)

Après utilisation, le masque doit être stocké dans un contenant hermétique.

Jeter les EPI à usage unique dans les bacs appropriés.

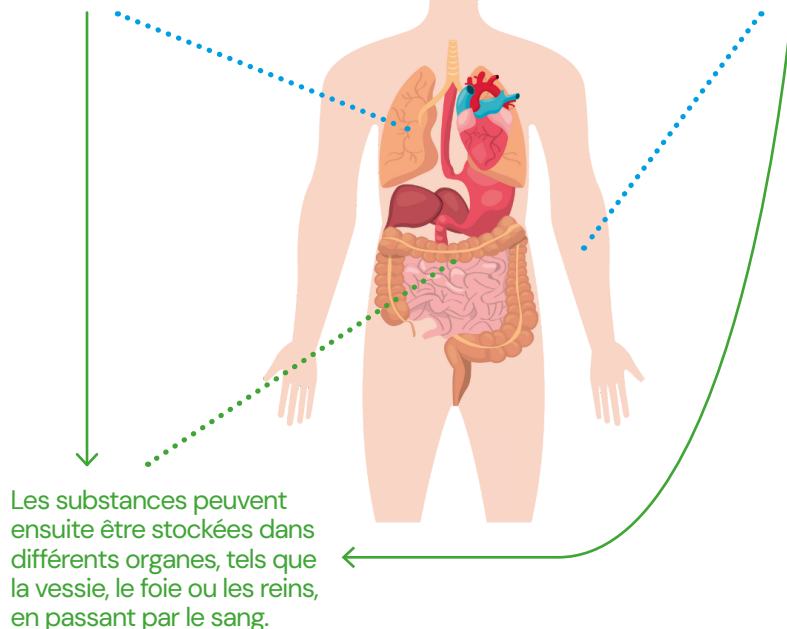


2 Les équipements de protection collective

- mettre en marche le système d'aspiration, s'il y en a un
- respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des équipements de protection collective

Les vapeurs issues des solvants contenus dans les peintures, diluants, vernis ou apprêt peuvent être inhalées par les poumons.

Les substances contenues dans les produits utilisés pour la peinture, l'apprêt ou les diluants peuvent pénétrer par la peau.



Les mesures d'hygiène à retenir

- refermer les emballages ouverts
- ne pas respirer les vapeurs, poussières ou brouillards résiduels
- ranger le matériel et nettoyer le poste de travail après chaque utilisation
- retirer les gants sans contact avec la peau. En cas de contact accidentel, se laver les mains à l'eau savonneuse et changer de vêtements
- se laver les mains après chaque utilisation de produits et avant de manger, boire ou fumer
- ne pas boire, manger ou fumer sur son poste de travail
- éviter le port de la barbe (elle peut rendre les masques respiratoires inefficaces)
- éviter de se ronger les ongles
- faire des pauses régulièrement
- prendre une douche, si possible, après la préparation et l'application de la peinture
- ne pas apporter les vêtements de travail à son domicile

Le suivi médical en santé au travail :

Le travailleur exposé aux agents cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) est soumis à un **suivi individuel renforcé**.

Un examen médical sera proposé **tous les 2 ans**.



— Santé au travail —

VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink
80 rue de Clichy - 75009 Paris

